MODULE SPÉCIFIQUE : RONGEURS-LAPINS

Formation continue à l'université

Formation courte

Formation réglementaire des personnes concevant ou réalisant des procédures expérimentales (public 1)

Formation réglementaire des personnes appliquant des procédures expérimentales (public 2)

> Module spécifique : Rongeurs-Lapins

Conformément à la réglementation en vigueur (décret 2013-118), cette formation constitue le module complémentaire d'habilitations agréées par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ces habilitations sont également constituées chacune d'un module de base spécifique qu'il convient de valider afin de revendiquer la « Formation réglementaire des personnes appliquant des procédures expérimentales avec les rongeurs et les lapins » (N° : I-37UnivTours-F2-17-Rongeurs) ou la « Formation réglementaire des personnes concevant ou réalisant des procédures expérimentales avec les rongeurs et les lapins » (N° : I-37UnivTours-F1-17-Rongeurs).

Objectifs

- Acquérir une formation spécifique à l'expérimentation Rongeurs Lapins

Conditions d'admission

- Avoir validé le module de base
- La candidature doit être déposée en ligne (prévoir un CV et une lettre de motivation).

CANDIDATURE EN LIGNE www.formation-continue.univ-tours.fr

- Télécharger l'attestation de formation du module de base.

Publics visés

- **Public 1** : Avoir validé le module de base destiné aux personnes concevant et réalisant des procédures expérimentales.
- **Public 2** : Avoir validé le module de base destiné aux personnes appliquant des procédures expérimentales.

Validation

- Présence obligatoire à tous les cours
- Evaluation écrite en fin de formation
- Attestation de formation

La validation du seul module complémentaire permet d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques relatives au travail avec les rongeurs et les lapins de laboratoire, mais ne délivre qu'une attestation de réussite. La validation conjointe d'un module de base et du module complémentaire délivre une habilitation à la pratique, ou à la conception et à la réalisation de procédures expérimentales avec les rongeurs et les lapins.

32 heures de théorie et de pratique
+ évaluation
Groupe de 25 personnes maximum

Lieu de formation :
UFR de Médecine de l'université de Tours

Dates : du 13 au 16 novembre 2018 ou du 26 au 29 mars 2019

Renseignements et inscriptions : Marie-Laure MARIN-GIRARD au 02.47.36.81.39

Tarif 2018/2019 : 1200 € nets, déjeuners compris

Formation continue

MODULE SPÉCIFIQUE : RONGEURS-LAPINS

Programme

- Les interventions avec les lapins : procédures opérationnelles de base, intérêts et limites,
- Interventions de base avec les rongeurs (rats, souris) : préhension, contention, administrations, prélèvements - démonstration et pratique,
- Mesure comportementale des effets d'un enrichissement du milieu chez la souris,
- Anatomie rongeurs et lapins - Quelques repères,
- Physiologie générale des grands systèmes : nutrition, reproduction et relation (locomotion et fonctions sensorielles),
- Ethologie des rongeurs et des lapins,
- Génétique et transgénèse – Rongeurs,
- Le transport, l'entretien et la maintenance des rongeurs et des lapins d'expérience (NB : Repris dans la visite des animaleries),
- Les techniques d'enrichissement spécifiques et individuelles des rongeurs et des lapins (NB : Repris dans TP Enrichissement),
- Pathologies spontanées des rongeurs et des lapins, et reconnaissance des signes cliniques de leurs 'souffrances',
- Analgésie, anesthésie et euthanasie des rongeurs et des lapins - Procédures standardisées,
- Statuts sanitaires, hygiène et contrôles en animalerie,
- Visite et présentation de 2 animaleries - conventionnelle et A2 - hébergeant des rongeurs et des lapins : procédures spécifiques,
- 'Monter' un projet utilisant peu d'animaux - La question des biais méthodologiques, les tests non paramétriques et les analyses multivariées (NB : Repris dans TP Enrichissement),
- Evaluation et bilan.

INTERVENANTS

Responsable pédagogique :

- **Michèle DE MONTE**, Ingénieur de recherche INSERM/ Université - Responsable administrative de la PST (Plateforme Scientifique et Technique) « Animaleries » de l'université de Tours.

Intervenants

- **Jérôme MONTHARU,** Assistant Ingénieur Recherche et Formation (Université), Responsable technique, animaleries de l'UFR de Médecine de l'Université de Tours Membre du CEEA Val de Loire (N°19)
- **Chrystophe AUBERT,** Technicien Recherche et Formation (Université), Responsable Technique, Animaleries de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques - Université de Tours Membre du CEEA Val de Loire (N°19)
- **Joffrey PARDESSUS,** Assistant Ingénieur Recherche et Formation (INSERM), Unité INSERM 1100 - Centre d'étude des pathologies respiratoires ; Chargé de la mise en oeuvre des protocoles in vivo, Membre du CEEA Val de Loire (N°19).
- **Delphine PILLON**, MCU Physiologie UFR Sciences et Techniques, Université de Tours, Centre INRA Val de Loire Unité PRC (Physiologie de la Reproduction et des Comportements), Nouzilly, Membre du CEEA Val de Loire (N°19)
- **Denis CHASTANIER,** Vétérinaire, Responsable Elevage JANVIER
- **Juliette COGNIÉ,** Vétérinaire - Ingénieur de Recherches INRA, Centre INRA Val de Loire Unité PRC (Physiologie de la Reproduction et des Comportements), Nouzilly, Présidente du CEEA Val de Loire (N°19)

Service de Formation Continue
60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr
Tél. : 02 47 36 81 31

Informations mises à jour le 13 juillet 2018 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent à l'année universitaire 2018-2019. Vous pouvez consulter les Conditions Générales de Vente (CGV170706) sur le site Internet de la formation continue.